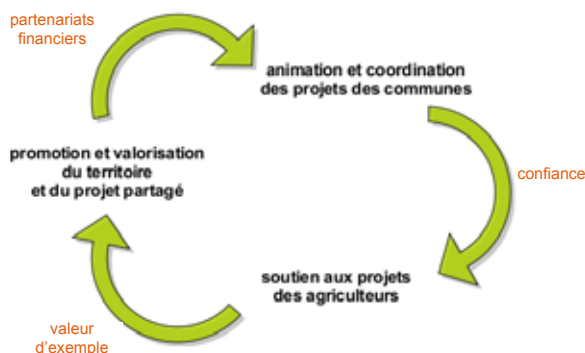


Un projet partagé



Né le 27 juin 2003, le Triangle Vert est une **association loi 1901** regroupant les **communes** de Saulx-les-Chartreux, Marcoussis, Champlan, Nozay, Villebon-sur-Yvette (nord Essonne), ainsi que leurs **agriculteurs** (et bientôt les « autres usagers de l'espace agricole »). La forme associative a été privilégiée pour donner aux agriculteurs une vraie voix participative et délibérative.



Depuis 5 ans ils travaillent ensemble à concilier un développement harmonieux des villes et le maintien d'une **agriculture économiquement viable**, dans une optique de **développement et d'aménagement durables** de leur territoire. Ce projet repose sur une très forte volonté politique de la part des communes qui y participent, et ce en dehors des intercommunalités existantes.

Le territoire de projet compte cinq communes, 30 000 habitants environ, répartis sur 4 500 ha, dont environ 1 800 ha Surface Agricole Utile. Le Triangle Vert présente un **équilibre de qualité**, qui fait son harmonie, son attractivité, et que l'on cherche à préserver : espaces urbanisés 24%, espaces boisés 26%, espaces agricoles 40%.

Ce projet alternatif, de long terme, est fondé sur la nécessaire **solidarité entre ville et campagne**. Il ne s'agit pas de figer le territoire, ni de considérer l'agriculture comme simple « garante du paysage », mais bien de comprendre et tenir compte des intérêts de chacun à tout niveau de décision et d'intervention sur le territoire. Il s'agit réellement d'un **projet agri-urbain**, luttant contre le mitage et l'étalement urbain, et faisant la promotion des agricultures locales. La ville ne doit plus considérer l'espace agricole comme un « vide » à combler. A l'inverse, la ville ne doit plus être considérée comme un handicap à l'exploitation, en milieu périurbain, mais bien comme un atout à valoriser.

Le projet se décline en **trois volets** : les actions des communes (maîtrise foncière, limitation des contraintes urbaines sur l'agriculture...), celles des agriculteurs (techniques culturales innovantes, circuits courts...), et leur coordination et valorisation par le Triangle Vert.

Le Triangle Vert n'oeuvre pas seul, mais avec un solide **réseau de partenaires** intervenant sur son territoire (Ministère de l'Agriculture, Région, Département, Chambre d'Agriculture, SAFER, syndicats de l'eau etc.). Une **Charte pour une Agriculture Durable du Triangle Vert** a récemment été signée (20 juin 2008), qui scelle la volonté, et l'engagement ferme et concret de chaque partenaire dans le projet de développement durable du Triangle Vert. La Charte sert de cadre et met en cohérence les actions mises en oeuvre par chaque partenaire sur le territoire du Triangle Vert, selon ses compétences et responsabilités.





Exemples d'actions



Maîtrise foncière et limitation de l'étalement urbain :

- convention de veille foncière avec la SAFER d'Île-de-France
- définition de Périmètres Régionaux d'Intervention Foncière (PRIF) avec l'Agence des Espaces Verts d'Île-de-France
- définition d'une véritable « zone d'activités agricoles » dans les documents d'urbanisme locaux
- inventaire des friches pour retour à l'agriculture de certaines parcelles
- participation aux travaux de révision de documents de planification supra-communaux (SDRIF, Essonne 2020, OIN du Plateau de Saclay)

Aides techniques à l'agriculture locale :

- protection de cultures sensibles par la plantation de haies végétales champêtres défensives
- amélioration des circulations agricoles
 - pose de bornes pour interdire le stationnement de véhicules gênant le passage des engins agricoles
 - création de chemin pour tracteurs et circulations douces
 - reconstruction d'un pont en zone agricole
- création de tronçons de débouage des roues des tracteurs au débouché de chemins ruraux sur les voies de circulation automobile
- entretien régulier des chemins et des fossés
- accompagnement de l'installation de jeunes agriculteurs

Circuits courts et valorisation

des filières et des productions :

- réflexion sur l'approvisionnement des cantines scolaires en produits maraîchers locaux
- création d'un produit issu des grandes cultures (bière du Triangle Vert, 100 % locale)
- utilisation du logo du Triangle Vert sur des colis maraîchers comme référence à un territoire et à un projet local

Trame verte et bleue intercommunale :

- valorisation et mise en réseau des espaces de nature (bois, rivières, champs), maintien des continuités naturelles et fonctionnelles
- promotion de techniques alternatives de gestion des eaux de pluie, avec mise en valeur paysagère

Sensibilisation :

- découverte de l'agriculture et de ses territoires
 - promenades et création des « Itinéraires du Triangle Vert » (dépliants pédagogiques)
 - travail avec les enfants du Conseil Municipal des Jeunes et sorties avec les centres de loisirs
 - visite de fermes (semaine du goût, journées du patrimoine...)
 - inscription dans le réseau EDD (Éducation au Développement Durable)
- lutte contre les déchets et dépôts sauvages
 - fiche sensibilisation dans les dossiers de demande de travaux et de permis de construire
 - pose de barrières, en concertation avec les agriculteurs, pour restreindre l'accès des véhicules à moteur à l'espace agricole
 - pose de panneaux de sensibilisation à l'entrée de chemins ruraux pour inciter les promeneurs au respect des cultures
 - enlèvement systématique des dépôts sauvages
 - journées de ramassage de déchets dans les espaces agricoles et naturels
 - test de la technique culturale innovante dite du « Bois Raméal Fragmenté », et organisation de journées d'information sur cette technique, à destination des particuliers, agriculteurs, entreprises et collectivités.
- présentation et visites commentées du territoire pour des professionnels, futurs professionnels, lycéens et étudiants en architecture, urbanisme, agronomie, paysage...